

DEPARTEMENT DES HAUTES - ALPES
Communauté de Communes Buëch Dévoluy

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
de la Communauté de Communes Buëch Dévoluy

Séance du : 12 novembre 2020

Convocation d'urgence du : 9 novembre 2020

Objet : Partenariat entre le CER d'Aspres sur Buëch et le service tourisme de la CCBD

L'an deux mille vingt, le douze novembre à 18 heures, le Conseil de la Communauté de communes, s'est réuni à La Roche des Arnauds sous la présidence de M. Michel RICOU-CHARLES, assisté de M Gérard GRIFFIT, secrétaire.

Étaient présents : Alain Boyoud, Jean Rousseau, Monique Barthélémy,
Marie Paule Rogou, Laurent Celce, Alain Manivel,
Michel Ricou-Charles, Sandrine Osinga, Dominique Truc,
Georges Lesbros, Rémy Frey, Maurice Chautant, Mallorie Bourgogne,
Josette Revoux, Jean-Marie Gueyraud, Christian Gilardeau-Truffinet,
Christian Aubert, Jean Banal, Françoise Bellanger, Gérard Griffit,
Bernadette Saudemont, Rajaa Toussaint.

Excusés : Jacques Francou, Françoise Pinet, Christiane Acanfora, Roger Aquino,
Fabien Gascard, Roland Amador, Jean-François Contoz,
Jean-Claude Vallier, Jean-Pierre Brioulle, Olivier Regord,
Alain Causse, Lamia Contrucci, Serge Eysseric, Karine Pelloux,
Anne-Marie Gros,

Robert Pauchon a été remplacé par sa suppléante Sandrine Osinga

Pouvoirs : F. Pinet excusée a donné pouvoir à A. Boyoud
C. Acanfora excusée a donné pouvoir à R. Frey
F. Gascard excusé a donné pouvoir à M. Barthélémy
R. Amador excuse a donné pouvoir à A. Manivel
JF. Contoz excusé a donné pouvoir à M. Chautant
JP. Brioulle excusé a donné pouvoir à A. Boyoud
O. Regord excusé a donné pouvoir à D. Truc
A. Causse excusé a donné pouvoir à J. Banal
L. Contrucci excusée a donné pouvoir à G. Griffit
S. Eysseric excusé a donné pouvoir à C. Gilardeau-Truffinet
K. Pelloux excusée a donné pouvoir à R. Toussaint

Le Vice-Président en charge du Tourisme, rappelle qu'un important travail de restructuration de l'offre d'itinéraire de randonnée pédestre, VTT et équestre est en cours sur le territoire.

Dans ce cadre, il a été proposé de mettre en place un partenariat avec le Centre d'Education Renforcée d'Aspres sur Buëch.

Le partenariat porte sur la réalisation de petits chantiers d'entretien de sentiers par les jeunes du CER, dans le cadre des travaux d'intérêt généraux qu'ils sont amenés à réaliser.

Aucun engagement financier n'est sollicité auprès de la CCBD.

L'agent de développement de la CCBD proposera à chaque session d'accueil du CER une ou plusieurs missions de travaux : ces travaux seront encadrés par les éducateurs du CER, et si besoin par un encadrant technique.

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire approuve et autorise le Président à signer cette convention de partenariat.

Votants : 22 + 11 pouvoirs	Pour : 33	Abs :0	Contre : 0
----------------------------	-----------	--------	------------

Ainsi fait et délibéré à La Roche des Arnauds, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président,

Michel RICOU CHARLES



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-200067445-20201112-De106_2020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/11/2020

Affichage : 20/11/2020